

STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du Ministère utiles au monde du travail (2006-05-30)

Les arrêts de travail (avril 2006)

Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1997-2006	1
Selon la compétence et le secteur	2
Selon la région administrative	3
Selon les grands secteurs d'activité économique	4

L'échéance de conventions collectives

Nombre de conventions collectives et de salariés touchés	5
Juin 2006 à mai 2007	
Selon la région administrative	6
Par secteur d'activité économique	7
Notes techniques et crédits	

Les arrêts de travail

Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail a été instauré en 2000. Avec ce dernier, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne conséquemment une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures à 2000.

Nous vous rappelons que les notes techniques de la présente section apparaissent à la dernière page.

Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus - 1997-2006 - Québec (avril 2006)

Année	Nombre de conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Nombre moyen de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
1997	86	103	22 502	324 020
1998	105	124	98 982	723 609
1999	124	155	25 257	652 747
2000	99	125	24 554	345 640
2001	91	112	52 597	488 867
2002	95	109	22 094	1 009 517
2003	96	115	17 925	876 879
2004	105	132	35 131	722 147
2005*	113	130	119 446	1 429 292
2006*	15	22	3 387	35 936

* Données préliminaires.

Depuis le début de l'année 2006, on dénombre 22 conflits qui ont touché 3 387 travailleurs et occasionné une perte de 35 936 jours de travail.

Les données révèlent que, depuis 2002, le nombre de conflits déclenchés dans l'année croît régulièrement. Mentionnons, à titre informatif, qu'au cours des années 1997 à 2005, la moyenne de conflits débutés dans l'année de référence se situe à 102.

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la compétence* - Québec

Compétence	Arrêts de travail déclenchés pendant le mois de avril 2006		Arrêts de travail ayant eu cours durant le mois de avril 2006			Arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2006		
	Arrêts de travail	Nombre moyen de travailleurs touchés	Arrêts de travail	Nombre moyen de travailleurs touchés	Jours- personnes perdus	Arrêts de travail	Nombre moyen de travailleurs touchés	Jours- personnes perdus
Fédérale	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur privé	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur public	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Provinciale	1	7	9	449	6 314	22	3 387	35 936
Secteur privé	1	7	8	433	5 843	20	2 227	33 949
Grève	1	7	6	364	4 574	14	1 847	24 433
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	3	211	5 779
Lock-out	0	0	2	69	1 269	3	169	3 737
Secteur public	0	0	1	16	471	2	1 160	1 986
Grève	0	0	1	16	471	2	1 160	1 986
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (toute compétence)	1	7	9	449	6 314	22	3 387	35 936

* Données préliminaires.

Un seul conflit a été déclenché en avril et il impliquait les préposés aux chambres du Petit Manoir de La Malbaie.

Depuis janvier 2006, le secteur privé de compétence provinciale regroupe 91 % du nombre total de conflits, 65,8 % des travailleurs touchés et 94,5 % des jours-personnes perdus.

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la région administrative — Québec*

	Arrêts de travail		Nombre moyen de travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Avril 2006	Depuis janvier 2006	Avril 2006	Depuis janvier 2006	Avril 2006	Depuis janvier 2006
	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0
Saguenay - Lac-Saint-Jean	0	1	0	50	0	1 950
Capitale-Nationale	2	4	18	211	330	7 672
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	0	0
Mauricie	0	1	0	17	0	1 003
Centre-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Estrie	2	3	25	109	600	5 847
Montérégie	2	6	66	350	1 804	4 537
Montréal	2	5	220	1 459	1 300	5 832
Laval	0	0	0	0	0	0
Laurentides	1	2	120	1 191	2 280	9 094
Lanaudière	0	0	0	0	0	0
Outaouais	0	0	0	0	0	0
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Plus d'une région	0	0	0	0	0	0
Toutes les régions	0	0	0	0	0	0
Québec plus autre(s) province(s)	0	0	0	0	0	0
TOTAL	9	22	449	3 387	6 314	35 936

* Données préliminaires.

En avril 2006, parmi les 5 régions confrontées à un conflit, 4 ont vécu un nombre similaire d'arrêts de travail (2). La région de Montréal regroupe le plus grand nombre de travailleurs touchés (220), tandis que la perte de jours de travail a été plus élevée dans la région des Laurentides (2 280).

Depuis le début de l'année, la région de la Montérégie est au premier rang avec 6 conflits, suivie de Montréal (5) et de la Capitale-Nationale (4). En ce qui concerne les travailleurs touchés, toujours depuis le début de la présente année, la région métropolitaine a été la plus affectée avec 1 459 salariés. Quant à la perte de jours de travail, elle est plus substantielle dans la région des Laurentides (9 094), précédant ainsi celle de la Capitale-Nationale (7 672).

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les grands secteurs d'activité économique — Québec*

	Arrêts de travail		Nombre moyen de travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Avril	Depuis janvier	Avril	Depuis janvier	Avril	Depuis janvier
	2006	2006	2006	2006	2006	2006
Agriculture et services relatifs à l'agriculture	0	0	0	0	0	0
Autres services	1	2	11	1 082	209	3 500
Commerce de détail	1	1	50	50	1 500	1 550
Commerce de gros	0	2	0	95	0	380
Communications et autres services publics	0	0	0	0	0	0
Construction	0	0	0	0	0	0
Exploitation forestière et services forestiers	0	0	0	0	0	0
Hébergement et restauration	1	3	7	139	121	7 950
Industries manufacturières	4	10	356	835	3 884	19 249
Intermédiaires financiers et assurances	0	1	0	17	0	1 003
Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0
Pêche et piégeage	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises	0	0	0	0	0	0
Services d'enseignement	0	0	0	0	0	0
Services de santé et services sociaux	0	0	0	0	0	0
Services gouvernementaux	1	2	16	1 160	471	1 986
Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	1	1	9	9	129	317
Ensemble des secteurs	9	22	449	3 387	6 314	35 936

* Données préliminaires.

C'est dans le secteur des industries manufacturières que l'on dénombre le plus grand nombre d'arrêts de travail en avril 2006 (4) et depuis le début de l'année (10).

Pour le présent mois de référence, on observe que le plus grand nombre de travailleurs touchés est concentré dans ce même secteur (356). Par contre, depuis janvier 2006, le nombre le plus élevé de travailleurs visés par un conflit est associé au secteur des services gouvernementaux (1 160), devançant ainsi le secteur des « Autres services » (1 082).

La perte de jours de travail a été, en avril 2006, davantage ressentie dans le secteur des industries manufacturières (3 884) ainsi que depuis le début de l'année (19 249); ces sous-totaux représentent respectivement plus de la moitié des données totales recensées.

L'échéance de conventions collectives

**Nombre de conventions collectives expirant de juin 2006 à mai 2007
et nombre de salariés touchés**

	Conventions collectives*	Salariés touchés*
Juin 2006	145	8 067
Juillet 2006	70	3 703
Août 2006	85	8 354
Septembre 2006	116	5 574
Octobre 2006	98	5 745
Novembre 2006	79	4 988
Décembre 2006	504	50 280
Janvier 2007	81	11 776
Février 2007	108	5 375
Mars 2007	204	13 895
Avril 2007	133	6 808
Mai 2007	130	12 153
Total	1 753	136 718

* Les données mensuelles précédentes concernant le nombre de conventions collectives et de salariés touchés peuvent différer, notamment en raison des données ou informations manquantes lors du dépôt des conventions collectives.

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon la région - Québec**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juin 2006 à août 2006 _____ X 100 % Juin 2006 à mai 2007	
	Juin 2006		Juillet 2006		Août 2006		Cumulatif		Conv.	Salariés	Conv.	Salariés
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	coll.	touchés	coll.	touchés
Abitibi-Témiscamingue	3	214	1	16	1	6	5	236	37	1 717	13,5	13,7
Bas-Saint-Laurent	4	110	1	26	1	29	6	165	45	2 075	13,3	8,0
Capitale-Nationale	15	381	2	39	10	633	27	1 053	204	15 182	13,2	6,9
Centre-du-Québec	1	60	3	84	3	151	7	295	62	4 143	11,3	7,1
Chaudière-Appalaches	8	390	2	200	5	178	15	768	98	7 003	15,3	11,0
Côte-Nord	2	130	4	213	1	45	7	388	39	2 630	17,9	14,8
Estrie	11	944	0	0	4	110	15	1 054	82	4 501	18,3	23,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0	1	4	0	0	1	4	24	639	4,2	0,6
Lanaudière	8	236	6	398	2	77	16	711	74	3 363	21,6	21,1
Laurentides	13	818	3	86	3	57	19	961	67	3 379	28,4	28,4
Laval	5	269	7	255	0	0	12	524	75	3 644	16,0	14,4
Mauricie	10	218	4	218	2	41	16	477	60	2 974	26,7	16,0
Montérégie	18	866	9	872	7	1 047	34	2 785	218	13 149	15,6	21,2
Montréal	30	1 347	15	992	24	4 973	69	7 312	405	57 670	17,0	12,7
Nord-du-Québec	3	170	0	0	1	45	4	215	7	279	57,1	77,1
Outaouais	4	182	2	84	5	124	11	390	42	2 548	26,2	15,3
Plus d'une région	5	1 537	3	92	5	250	13	1 879	72	5 807	18,1	32,4
Québec plus autre(s) région(s)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	40	0,0	0,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	195	7	124	11	588	23	907	138	5 864	16,7	15,5
Toutes les régions	0	0	0	0	0	0	0	0	3	111	0,0	0,0
Total	145	8 067	70	3 703	85	8 354	300	20 124	1 753	136 718	17,1	14,7

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique - Québec**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juin 2006 à août 2006 _____ x 100% Juin 2006 à Mai 2007	
	Juin 2006		Juillet 2006		Août 2006		Cumulatif		Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés				
Agriculture et services relatifs à l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0	5	374	0,0	0,0
Agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0	3	333	0,0	0,0
Services relatifs à l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0	2	41	0,0	0,0
Autres services	15	625	6	93	7	53	28	771	167	5 352	16,8	14,4
Associations	8	53	5	76	5	22	18	151	96	2 229	18,8	6,8
Autres services	4	69	0	0	1	11	5	80	34	980	14,7	8,2
Clubs de sport	0	0	0	0	0	0	0	0	1	15	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisirs	3	503	1	17	0	0	4	520	26	1 745	15,4	29,8
Services personnels et domestiques	0	0	0	0	1	20	1	20	10	383	10,0	5,2
Commerces de détail	28	1 551	20	900	10	678	58	3 129	237	11 774	24,5	26,6
Commerces de gros	4	46	1	9	4	61	9	116	103	5 162	8,7	2,2
Communications et autres services publics	1	70	1	18	1	410	3	498	13	1 117	23,1	44,6
Autres services publics	0	0	1	18	1	410	2	428	10	907	20,0	47,2
Communications	1	70	0	0	0	0	1	70	3	210	33,3	33,3
Construction	7	203	0	0	0	0	7	203	30	959	23,3	21,2
Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	2	24	0	0	0	0	2	24	11	229	18,2	10,5
Entrepreneurs spécialisés	4	98	0	0	0	0	4	98	17	599	23,5	16,4
Services relatifs à la construction	1	81	0	0	0	0	1	81	2	131	50,0	61,8
Exploitation forestière et services forestiers	1	110	1	16	0	0	2	126	14	1 023	14,3	12,3
Hébergement et restauration	8	360	5	406	9	542	22	1 308	90	6 950	24,4	18,8
Industries manufacturières	36	3 432	23	1 701	27	2 623	86	7 756	537	42 761	16,0	18,1
Autres industries manufacturières	1	75	2	235	0	0	3	310	20	1 548	15,0	20,0
Imprimerie, édition et industries connexes	5	387	2	29	0	0	7	416	50	2 583	14,0	16,1
Industries des produits du caoutchouc	0	0	0	0	0	0	0	0	3	597	0,0	0,0
Industries chimiques	1	55	4	334	1	36	6	425	30	2 048	20,0	20,8
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	4	236	2	104	4	497	10	837	51	3 402	19,6	24,6
Industries de la machinerie (sauf électrique)	3	261	0	0	1	24	4	285	15	827	26,7	34,5
Industries de l'habillement	2	87	0	0	0	0	2	87	21	1 333	9,5	6,5
Industries de première transformation des métaux	2	138	2	75	2	13	6	226	35	4 802	17,1	4,7
Industries des aliments	6	190	2	525	6	448	14	1 163	74	6 374	18,9	18,2
Industries des boissons	0	0	1	10	2	508	3	518	8	760	37,5	68,2
Industries des produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0	0	0	0	0	6	472	0,0	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	1	324	0	0	0	0	1	324	18	1 762	5,6	18,4
Industries des produits en matière plastique	2	272	1	100	2	85	5	457	25	1 708	20,0	26,8
Industries des produits minéraux non métalliques	1	6	1	60	1	1	3	67	34	2 155	8,8	3,1
Industries des produits textiles	1	8	0	0	0	0	1	8	6	613	16,7	1,3
Industries du bois	2	147	4	176	3	235	9	558	59	3 978	15,3	14,0
Industries du cuir et des produits connexes	0	0	0	0	0	0	0	0	2	195	0,0	0,0
Industries du matériel de transport	2	1 066	0	0	3	451	5	1 517	24	3 212	20,8	47,2
Industries du meuble et des articles d'ameublement	1	30	0	0	1	280	2	310	20	1 903	10,0	16,3
Industries du papier et des produits en papier	1	100	2	53	1	45	4	198	29	2 090	13,8	9,5
Industries textiles de première transformation	1	50	0	0	0	0	1	50	7	399	14,3	12,5
Intermédiaires financiers et assurances	7	465	3	105	5	151	15	721	111	5 157	13,5	14,0
Mines, carrières et puits de pétrole	1	28	1	70	0	0	2	98	21	1 401	9,5	7,0

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique - Québec (suite)**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juin 2006 à août 2006 _____ x 100% Juin 2006 à Mai 2007	
	Juin 2006		Juillet 2006		Août 2006		Cumulatif		Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés				
Pêche et piégeage	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0,0	0,0
Services aux entreprises	2	43	0	0	1	30	3	73	33	1 529	9,1	4,8
Services d'enseignement	11	536	1	20	16	3 701	28	4 257	64	12 053	43,8	35,3
Services de santé et services sociaux	11	314	3	153	3	54	17	521	88	2 217	19,3	23,5
Services gouvernementaux	3	36	2	56	0	0	5	92	166	30 798	3,0	0,3
Services de l'administration fédérale	0	0	0	0	0	0	0	0	1	91	0,0	0,0
Services de l'administration provinciale	0	0	0	0	0	0	0	0	4	873	0,0	0,0
Services des administrations locales	3	36	2	56	0	0	5	92	161	29 834	3,1	0,3
Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	13	127	0,0	0,0
Agences d'assurances et agences immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	10	106	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	3	21	0,0	0,0
Transport et entreposage	10	248	3	156	2	51	15	455	60	7 959	25,0	5,7
TOTAL	145	8 067	70	3 703	85	8 354	300	20 124	1 753	136 718	17,1	14,7

Notes techniques

Travailleurs touchés

Sont comptabilisés à ce titre tous les travailleurs directement touchés par l'arrêt de travail au début du conflit, c'est-à-dire les travailleurs faisant partie de l'unité de négociation en cause. Le nombre de travailleurs touchés ne tient pas compte des travailleurs mis à pied (avec ou sans solde) à la suite du conflit.

Jours-personnes perdus

Ce calcul s'établit comme suit : «Nombre de travailleurs touchés x nombre de jours ouvrables perdus durant la période». Le nombre de jours ouvrables n'exclut pas les jours fériés aux

fins de calcul des données préliminaires, sauf ceux prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

Données cumulées

Étant donné que certaines corrections peuvent être apportées aux données des mois antérieurs, il peut y avoir des différences avec les données déjà publiées pour un mois donné.

Source :

Les statistiques mensuelles pour l'année en cours sont tirées de données préliminaires sur les arrêts de travail obtenues à partir des infor-

mations fournies par le service de conciliation du ministère du Travail et diverses autres sources. Elles touchent les arrêts de travail de toutes compétences, tant fédérale que provinciale, survenus au Québec durant la période visée.

Quant aux statistiques des années antérieures, elles sont tirées des rapports annuels des grèves et lock-out au Québec.

Crédits

La compilation des données et les commentaires sont réalisés par Johanne Turgeon, de la Direction des données sur le travail et des décrets, sous la supervision de Claudine Robitaille de la même direction.